

2^e semestre 2021

CODEL-Info

Bulletin d'information de la Convention des Organisations
de la société civile pour l'observation Domestique des Elections

N°08

Terrorisme et élections



P. 9

Prochaines Élections communales

La CODEL s'est mis au travail

Caravane d'information et de sensibilisation pour des élections pacifiques et inclusives

CODEL
La Convention des Organisations
de la société civile pour l'observation
Domestique des Elections

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ambassade de France
au Burkina Faso

ACTIVITES

- conférence publique avec les forces vives des communes et une participation égalitaire des hommes et des femmes ;
- théâtre forum ;
- émission radiophonique ;
- audience avec les autorités administratives et leaders politiques, coutumiers, religieux des communes ;
- campagne digitale d'information et de sensibilisation.

P. 8

Dysfonctionnements dans
la gestion des mairies

**La CODEL fait un
suivi médiation
dans des
communes en
difficulté**

P. 5

Ne baissons pas les bras



Ne baissons pas les bras

Le Burkina traverse une situation très difficile. Cela est d'autant plus vrai que les attaques terroristes et l'extrémisme violent empoisonnent notre existence et semblent la compliquer. Il est surtout vrai que le Burkina Faso enregistre aujourd'hui plus d'un million cinq cent mille (1 500 000) déplacés internes. Citoyens burkinabè, retenons et vivons ceci : **notre peuple est résilient. Le Burkina Faso est résilient.** A la base, il faut noter, se réjouir et garder espoir parce que nos institutions fonctionnent malgré la COVID19, nos marchés, nos villages maintiennent la vie de tous les jours.

Notre Assemblée nationale vient de voter le projet du gouvernement relatif à la tenue des élections et aux conditions entourant l'organisation ou le choix de nos responsables des collectivités territoriales à savoir nos Maires et nos Conseillers Généraux. L'examen à minima du code électoral a été l'occasion où l'Assemblée Nationale d'opérer des réformes majeures. Il est vrai et cela est regrettable que la disposition majeure de cette norme majeure souhaitée par la quasi-totalité de la société civile dont la CODEL et de nombreux Maires visités par nous lors de nos campagnes de sensibilisation qui a pris tout un (01) mois et partout de ces réformes mais n'épuisent pas nos es-

pérances. Compte tenu des événements regrettables qui ont marqué le choix des maires en 2016, nous avons suggéré fortement la désignation de nos exécutifs locaux aux suffrages universels directs ici et maintenant aux élections prévues pour se tenir en 2022. La loi a été votée mais elle sera l'objet d'une implémentation et aura plein effet en 2027. Redoublons nos plaidoyers, redoublons d'explications pour qu'il en soit ainsi. Ce-

pendant, nous ne devons pas baisser les bras, allons-y aux élections de citoyenneté que sont les élections communales avec détermination car déjà dans le cadre de cet exercice, les questions de nomadisme politique, la question du vote des déplacés internes sont résolues dans la mesure où ceux qui n'auraient pu retourner chez eux voteront sur place dans leurs cités d'accueil aux termes de la loi et avec la bénédiction de leurs hôtes. D'autres mesures non moins importantes sont actées à savoir qu'à trois (03) mois de la tenue des élections, nous aurons une carte électorale sûre malgré le fait terroriste, le territoire qui aura une vocation électorale auront leurs opérations validées s'ils abritent 50 % des électeurs. Nous notons également que le territoire et la commune auront des relations plus tenues et la mobilité des personnes et des biens dans ces entités auront plus de mobilité et le concept de décentralisation sera encore plus réussi. La CODEL continue de former ses militants, garder les relations de travail et de sensibilisation avec les communes en difficultés dès 2016. Elle vient de terminer une série de contacts avec d'autres Maires au niveau des zones difficiles qui de plus en plus reçoivent les déplacés internes. C'est pour nous l'occasion de remercier ses acteurs de la gouvernance locale qui nous ont reçus chaleureusement dans leurs communes malgré leurs multiples tâches.

Nous remercions également les partenaires techniques qui nous ont aidé au niveau de ces opérations de contacts et de formations. Nous citons l'Union Européenne au cours de la première opération, le Bureau de Coopération Suisse, la France au cours des dernières opérations.

Félicitant la CENI, l'autre organe principal d'organisation des élections, nous nous préparons à continuer notre travail d'éducation électorale à ses côtés lorsqu'il sera levé la décision d'enrôlement et la convocation des électeurs prise par le gouvernement.

Aux vues de tout cela, ne baissons donc pas les bras, engageons-nous pour la tenue et l'organisation des élections municipales car nous consoliderons notre démocratie.

LE PRESIDENT DE LA CODEL
Maître Halidou OUEDRAOGO
Avocat à la Cour

CODEL-Info
Bulletin d'information de la Convention des Organisations de la société civile pour l'observation Domestique des Elections

Directeur de publication
Me Halidou OUEDRAOGO

Redacteur en chef
Aimé M. KAMBIRE

Ont collaboré
Django Ladji MASSE
Moïse BALMA
Daniel DA HIEN
Yvone OUEDRAOGO

Election et administration

La CODEL organise un séminaire sur les grandes réformes en cours

Les 14 et 15 juillet 2021 à Ouagadougou, un séminaire national sur les réformes politiques et institutionnelles, en cours au Burkina Faso avant le coup d'État, a réuni des OSC, des institutions mais aussi des partis et formations politiques de l'opposition et de la majorité. Initié par la Convention des Organisations de la société civile pour l'Observation Domestique des Elections (CODEL), ce cadre a permis à la société civile d'apporter sa contribution aux débats actuels sur les réformes au plan législatif et réglementaire.

Les réformes en cours au Burkina Faso concernent essentiellement les élections et l'organisation du territoire. Elles suscitent de grandes attentes autant qu'elles créent des tensions et de l'incompréhension. Pour apporter une contribution éclairée aux débats, la Convention des organisations de la société civile pour l'observation domestique des élections (CODEL) a invité des spécialistes de ces questions en présence des représentants de la société civile et des forces politiques. Dès l'entame, le président de la CODEL Me Halidou OUEDRAOGO, accompagné d'autres membres du Bureau Exécutif National, a souhaité la bienvenue aux participants et a rappelé l'objectif global de ce séminaire. Il a souligné l'importance de cette rencontre qui est selon lui un cadre qui permettra de faire des propositions pertinentes et de dégager des perspectives pour contribuer aux réformes politiques et institutionnelles envisagées dans notre pays. Me Halidou OUEDRAOGO a invité les participants à une présence active car de son avis, les réformes actuellement projetées sont de nature à solidifier davantage notre vivre ensemble et à consolider notre démocratie si elles sont bien pensées.

Les réformes électorales et territoriales en question

La rencontre a permis d'entendre Bruce Emmanuel SAWADOGO, directeur général des libertés publiques et des affaires politiques, sur le thème « les réformes en cours, la synthèse sur le processus sur la relecture du Code Général des Collectivités Territoriales ». Il a évoqué la révision « à minima » du code électoral, dans un ou deux mois,

afin de permettre d'aller aux élections municipales de 2022. Tout en rappelant que ce code a été révisé une douzaine de fois depuis 2001, il a indiqué que les réformes à minima vont porter sur six principaux points à savoir le mode d'élection des présidents de conseils des collectivités; le vote dans les zones à fort risque sécuritaire et le vote des personnes déplacées; l'enrô-



Vue des participants au séminaire

lement des électeurs ; le document de vote; le nomadisme politique et la campagne électorale déguisée. A ces six aspects, il faut ajouter les sujets sur la participation de l'administration régionale au déploiement du matériel de vote.

Quant à « la relecture du Code Général des Collectivités Territoriales », le second volet de l'intervention de Brice Sawadogo, elle est censée rendre la décentralisation plus active, selon le communicateur. Les innovations prévues porteront sur l'autonomisation des conseils d'arrondissement qui restent tributaires du maire central en termes de gestion financière et budgétaire

mais aussi l'introduction d'une pétition qui permettra au citoyen de participer à la gestion de la cité.

La contribution des OSC aux réformes en cours

Au deuxième jour, le Pr Luc Marius IBRIGA, contrôleur général de l'Etat a intervenu sur le thème : « le rôle de la société civile sur les réformes en cours au Burkina Faso : quelle contribution de la société civile pour un ancrage démocratique ? ».

Pour commencer, le Pr a insisté sur le rôle de la société civile, qui est une interface entre les gouvernants et les citoyens. Son rôle n'est donc pas de conquérir le pouvoir d'Etat mais plutôt d'informer ceux qui gouvernent des préoccupations des populations. De ce fait, elle participe au processus de sensibilisation et de veille citoyenne pour le bien-être public. Principalement, trois objectifs sont poursuivis à savoir : faciliter la participation de l'ensemble des citoyens au processus politique ; accroître la représentativité et le développement local; s'assurer que les conseils municipaux et les exécutifs locaux exercent plus efficacement.

Selon le professeur, il est clair que le rôle de la société est indispensable pour éviter que les intérêts généraux ne soient phagocytés par les intérêts particuliers dans cette phase de réformes. Tout comme le premier jour, les interventions ont été multiples et pertinentes les unes les autres. Le vice-président de la CODEL, Daniel Da Hien a rappelé qu'une feuille de route sera proposée ultérieurement pour son adoption. C'est sur les mots de remerciements et de félicitations que le séminaire s'est achevé.

Elections de 2020

La CODEL organise un atelier bilan de son l'observation

Le mardi 14 septembre 2021, a eu lieu à Ouagadougou, dans la salle de conférence de l'hôtel prestige Ouaga 2000, une rencontre bilan de l'observation des élections couplées présidentielles et législatives de novembre 2020. Organisée par la Convention des Organisations de la société civile pour l'Observation Domestique des Elections (CODEL), cette rencontre a réuni les membres du bureau exécutif national, les points focaux provinciaux, les OSC membres, les partenaires techniques et financiers, des personnes ressources.



Photo de famille à l'issue de l'atelier bilan

A cette occasion rehaussée par la présence du président de la CENI, Elisée OUEDRAOGO, trois points essentiels ont été débattus, notamment : les activités réalisées en lien avec le processus électoral de 2020 à 2021, les acquis, les points forts, les insuffisances et les points d'amélioration du dispositif de monitoring des élections tout comme les recommandations en vue des futurs scrutins.

La CENI félicite et encourage la CODEL à poursuivre le travail

Dans ses efforts de contribuer au renforcement de la démocratie par la tenue d'élections crédibles, transparentes et acceptées de tous, la CODEL a développé un ensemble d'activités en synergie avec les points focaux provinciaux et ses organisations membres. De l'avis des responsables de cette ONG, cela a permis à la CODEL de contribuer de « manière significative » à la participation électorale et à la pacification du processus. C'est pourquoi le président de la CODEL, Me Halidou Ouédraogo, a adressé ses chaleureuses salutations et félicitations aux participants pour leur dévouement, leur courage et leur abnégation qui ont permis le bon déroulement des actions de la CODEL tout au long du processus de 2020 et cela malgré le contexte sécuritaire

et sanitaire difficile que connaît notre pays. Il a aussi invité les participants à être prêts pour accompagner la tenue des élections communales envisagées pour mai 2022.

Prenant la parole et après avoir salué cette rencontre bilan, le premier responsable de la

CENI, Elisée Ouédraogo, a félicité la CODEL pour le travail remarquable qu'elle a abattu lors des élections de 2015, 2016 et 2020. Selon lui, la CODEL doit continuer le travail, c'est pourquoi il compte sur elle pour les futures élections aux fins du renforcement et de la consolidation de la démocratie dans notre pays.

« Je tenais à venir pour saluer et reconnaître le mérite de cette coalition (ndlr : CODEL) ... Nous avons vu ce que vous avez fait de la période de la révision du fichier électoral jusqu'aux intermédiaires de difficultés dans la phase post-électorale, en passant par la période des opérations électorales à proprement parlé ... on ne peut que saluer et remercier l'ensemble des acteurs qui ont travaillé avec cette organisation. Nous demandons que la CODEL continue de faire ce qu'elle fait pour les processus électoraux à venir, qu'elle puisse continuer à agir, qu'elle puisse continuer à se déployer pour aider notre pays à avancer en qualité en ce qui concerne l'organisation du processus électoral... » a plaidé Elisée Ouédraogo, élu président de la CENI en juillet 2021.

Les acquis et les perspectives

Les acquis de la CODEL ainsi que les perspectives ont été présentés par Mme Lydia ZANGA, ex-secrétaire exécutive de

la CODEL (elle a rejoint la CENI). Elle a notamment souligné la consolidation de la synergie entre OSC en matière électorale; le renforcement de l'expertise électorale de la CODEL; l'appréciation positive des actions par les missions étrangères d'observation électorale (Union Africaine, CENSAD, OIF) ; la pertinence de la contribution de la CODEL; le dispositif innovant de la situation room ; la réussite de la mission d'écoute et de médiation postélectorale auprès de la CENI, de l'APMP et du CFOP; l'intérêt porté à la CODEL et à son dispositif d'observation électorale à travers un réel engouement vers la situation room; la bonne collaboration avec la CENI; la légitimité acquise de la société civile en matière électorale et cetera sont d'autres points positifs à mettre au crédit de la CODEL.

En termes de perspectives Mme ZANGA a évoqué les élections municipales de mai 2022 avant de rappeler que la CODEL s'attellera à la contribution au processus de révision du code électoral, au suivi médiation dans les communes en difficultés, à l'appui à l'obtention de CNIB au profit de femmes et de jeunes, à la sensibilisation à l'enrôlement à l'information et éducation électorale, au suivi de la mise en place des démembrements, à l'observation de l'enrôlement, au monitoring de la violence électorale, à l'observation électorale, à la mise en place d'un quartier général pour la remontée rapide des informations et aide à la correction de dysfonctionnements, et enfin à la production de rapports.

Pour clôturer la rencontre, le Président de la CODEL a réitéré ses remerciements et ses félicitations aux participants pour le travail abattu lors des élections de novembre 2020, avant de prodiguer ses encouragements pour les futures échéances électorales notamment les élections municipales de 2022.

Veille citoyenne

La CODEL fait un suivi médiation dans des communes en difficultés

De septembre à décembre 2021, la CODEL a organisé dans plusieurs provinces et plusieurs régions du Burkina Faso, une série de dialogues sociaux sous le thème « dialogue social pour des élections municipales apaisées ». Cette activité participe de l'effort de la CODEL à instaurer un climat de paix et de sérénité dans les communes en difficultés comme celle de Béguédo.



Photo de famille à l'issue du dialogue social à BEGUEDO

Portant sur la prévention des éventuelles crises postélectorales dans nos communes après les élections locales, des rencontres organisés par la CODEL entre septembre et décembre 2021 dans les communes en crise, ont connu la présence de personnes ressources venant de la préfecture, des Mairies, la chefferie coutumière ; des associations de jeunes et de femmes ; des leaders d'opinion (catholiques, musulmans et protestants) et des représentants des partis politiques de la majorité et de l'opposition.

De façon générale, les conseils municipaux ont vu le jour après les élections de 2016 qui se sont bien déroulées globalement. Lors de leur installation et bien après, de sérieuses difficultés ont vu le jour dans ces exécutifs communaux. A certains niveaux, le fonctionnement des mairies est devenu chaotique et la CODEL s'est invitée en intercesseur afin de ramener la sérénité et la cohésion dans ces localités.

Avec la facilitation des représentants provinciaux concernés, la CODEL a réalisé des dialogues sociaux dans les communes de Karangasso-vigué, de Bouroum-bouroum, de Béguédo, de Karangasso-sambla, de Yako, de Saponé, de Kaya et cetera. Lors de ces différentes rencontres, les préfets des différents départements ont été les principaux communicateurs et sous la modération d'une personne ressources identifiée. Principalement, il s'agissait d'axer le dialogue sur la situation de la commune, les acquis des précédentes rencontres, les préoccupations et les attentes en vue de trouver un terrain d'entente pour le bon fonctionnement de la commune. Ces rencontres sont sanctionnées par des recommandations et suggestions pour des élections municipales apaisées de 2022. Le mode de désignation des maires, l'implication des parties politiques dans la désignation des maires, le manque de communication entre les différents ac-

teurs des communautés, les problèmes liés au foncier, la non implication de certaines couches (jeunes et femmes) dans les prises de décisions, la corruption électorale... sont autant de points qui ont fait l'objet d'échanges entre les participants. Dans leur ensemble, les participants remercient la CODEL pour son engagement à la consolidation de notre démocratie. Ils l'encouragent et la félicitent pour une telle rencontre qui réunit les acteurs en vue. Selon eux, ces rencontres permettent de minimiser voire d'éviter les éventuelles crises qui pourraient subvenir lors des prochaines élections.

Dans certaines communes, il est demandé à la CODEL d'organiser d'autres rencontres avant les municipales. Ces rencontres devront réunir autour de la même table des protagonistes directs (des personnes ou groupes ciblés) pour des échanges francs afin de trouver une issue favorable pour le développement des communes.

Vie de la CODEL

Terrorismes et élections

La CODEL organise un séminaire sur la prévention des tensions

La CODEL a organisé un séminaire sur la prévention des conflits liés aux élections municipales à venir, les 29 et 30 septembre 2021 à Ouagadougou.

Des organisations de la société civile, des partenaires techniques et financier, les acteurs des communes affectées par les attaques terroristes se sont réunis les 29 et 30 septembre à Ouagadougou autour d'un séminaire organisé par la CODEL. Les participants ont aussi échangés sur la situation des personnes déplacées, notamment de Kaya, Djibo, Dori, Barsalgho, Fada N'Gourma. Cette activité prépare le terrain pour des élections futures réussies et apaisées dans les zones éprouvées par les attaques terroristes.

Me Halidou OUEDRAOGO, président de la CODEL a souligné l'import-

pales apaisées au Burkina Faso.

Des vivres prises en otage pour des raisons électoralistes

Une série de panels sur l'état des lieux de la situation sécuritaire au Centre-nord, au Sahel et à l'Est avec les communes de Kaya, de Barsalgho, de Fada, de Dori et de Djibo ont été animés. De ces panels, il est ressorti que dans ces communes fortement touchées par le terrorisme, on dénombre plus de 600 000 personnes déplacées internes, des milliers d'élèves

tin ; des conflits entre PDI et populations hôtes ; des personnes n'ayant pas leurs noms sur la liste électorale mais détenant des cartes d'électeurs ; des bureaux de votes inexistantes ; des bureaux ouverts en retard et fermés avant les heures recommandées ; des leaders communautaires inexistantes dans certains villages.

Aussi, des inquiétudes ont été posées en ce qui concerne le vote des PDI qui sont de plus en plus nombreuses et qui pourront être à même d'influencer les résultats dans certaines zones. De ce fait, il est ressorti que pour les élections locales, les PDI voteront dans les



Photo de famille à l'issue du séminaire

tance de ce séminaire qui permettra de faire de bonnes propositions et dégager des perspectives pour des élections libres, apaisées et acceptées dans nos communes. Pour finir, il a invité les participants à plus d'assiduité, à faire des commentaires, des propositions et des recommandations pour que nous ayons des élections muni-

sans écoles, des centaines d'écoles fermées et plusieurs villages vidés de leurs populations. Dans ces localités, les élections passées ont connues beaucoup de difficultés qui sont entre autres : des PDI menacées de rupture de vivres si elles ne votent pas pour des partis politiques ; des bureaux de vote non fonctionnels pendant le scru-

zones d'accueil et pour les candidats de leurs zones d'accueil. L'une des difficultés majeures pourrait être liée à l'éligibilité ou non des PDI dans leurs zones d'accueil, le constat étant que les conseillers déplacés sont des intermédiaires dans leurs villages d'origine.

11 recommandations en faveur des PDI

Lors des échanges, les recommandations suivantes ont été faites pour réussir les élections municipales à venir. Il s'agit de : sanctionner à l'endroit de ceux qui vont s'adonner à des intimidations ; impliquer les PDI dans le processus électoral ; impliquer les chambre communale d'agriculture (CCA) dans l'organisation des élections ; enrôler les PDI pour leur permettre de voter ; faciliter l'accès des actes d'état civil et d'identités des PDI ; sensibiliser les populations hôtes et les PDI sur les enjeux des élections ; délocaliser certains bureaux de vote ; tenir les élections sur une longue durée et en fonction de l'évolution de la situation sécuritaire ; convoier le matériel électoral par voie aérienne dans certaines localités ; travailler à avoir la sécurité dans tous les bureaux de vote ; gérer le cas du bicéphalisme de Fada qui pourrait être une source de conflit post-électoral.

Les scénarii possibles dans une zone à risque

A la suite des panels, une présentation a été faite par la Commission Electorale Nationale Indépendant (CENI) sur le thème : « comment réussir des élections municipales apaisées dans les communes affectées par les attaques terroristes ? » Pour ce faire, un certain nombre de scénarii concernant la mise en place des démembrements a été proposé par le communicateur. Ce sont :

Scénario 1 : mettre en place les démembrements hors de leurs circonscriptions normales sur les zones fortement touchées par le terrorisme.

Scénario 2 : Etendre les cas de forces majeures et de circonstances exceptionnelles à la mise en place des démembrements de la CENI.

Scénario 3 : Relever l'impossibilité et dire que lesdits démembrements seront mis en place dès que la situation le permettra et tout cela passe par une cartographie claire de la situation sécuritaire et d'une bonne communication durant tout le processus.

Selon la CENI, l'option probable envisageable est que chaque commissaire fasse le point avec les autorités administratives des zones concernées



Vue de quelques participants au séminaire

pour apprécier la situation et si manifestement cela n'est pas possible, faire un rapport et de mettre en place là où c'est possible.

Dans cette communication, la CENI a évoqué le cas de la situation sécuritaire et le vote des personnes déplacées internes, mais aussi un rappel des conclusions du dialogue politique passé, qui demande de rendre disponible la situation des villages ne pouvant pas voter à cause de l'insécurité un mois avant les élections. Par ailleurs, les conditions pour un scrutin apaisé dans les communes impactées par l'insécurité proposées sont entre autres : l'élaboration et mise en

œuvre d'un plan de sécurisation qui couvre toutes les phases du processus électoral ; la stabilisation du cadre juridique et institutionnel ; l'inclusion et la transparence à toutes les phases du processus ; le rôle et responsabilité des acteurs du processus ; la dynamisation de la police administrative des élections ; l'enrôlement des PDI.

Lors des échanges les commentaires étaient axés sur le bicéphalisme politique et des plaidoyers en faveur des PDI.

Les participants ont creusé leurs méninges

A la deuxième journée de travail, les participants ont été invités à cogiter sur trois sujets et à proposer des recommandations pour chacun des thèmes. Ils ont été réunis autour de trois groupes pour réfléchir notamment sur les « Risques, défis et perspectives pour des élections apaisées et inclusives au niveau local en 2022 », « Identifier sur la base d'échanges et de vos expériences propres les besoins et proposer des pistes de solutions d'actions possibles en synergie pour les élections apaisées au niveau local en 2022 » « Formuler des recommandations ou des suggestions techniques, organisationnelles, administratives, opérationnelles, etc. pour un bon déroulement des élections municipales en 2022 ».

La restitution des résultats de ces travaux a mis fin au séminaire. Les responsables de la CODEL ont remercié les participants pour leur assiduité, leur disponibilité et les belles propositions faites durant ce séminaire.

Elections communales de 2022

La CODEL déroule un projet d'éducation électorale

Avant l'avènement du coup d'Etat, la CODEL a lancé un projet de dialogue social et d'éducation électorale afin de participer à la réussite des élections municipales projetées en mai 2022.

« Contribuer à l'organisation d'élections municipales, crédibles, transparentes, pacifiques au Burkina Faso en 2022 et qui connaissent une forte participation notamment des jeunes et des femmes » est l'objectif général du projet lancé par la Convention des Organisations de la société civile pour l'Observation Domestique des Elections (CODEL) au deuxième semestre de l'année 2021. Durant six mois, la CODEL a déroulé un ensemble d'activités dans le but de contribuer à la bonne tenue des élections communales futures dans notre pays. Caravane d'information et de sensibilisation ; missions de suivi/médiation dans les communes en crise et celles affectées par les attaques terroristes ; l'élaboration de cartes nationales d'identité au profit de 2000 personnes ; et coacher des femmes et des jeunes pour leur inscription sur les listes de candidats ; des activités de communication sur la non-violence... sont entre autres les actions qui ont touché une dizaine de commune du Burkina Faso.

Soutien à l'élaboration de cartes d'identité pour les jeunes et les femmes

Dans le but de fournir à des jeunes et des femmes le document requis pour s'inscrire sur le fichier électoral, la CODEL a initié, avec le soutien de ses partenaires, une campagne d'octroi de CNIB à leur profit. En tout, ce sont 2000 personnes dont 1000 jeunes et 1000 femmes qui ont pu bénéficier de ces documents dans les 10 communes que sont Bobo-Dioulasso, Banfora, Gaoua, Diébougou, Boromo, Houndé, Tougan, Léo, Sapouy et Fada. L'opération a été un grand succès. Les points focaux de la CODEL ont joué un rôle important dans la réussite de cette campagne. Pour Alassane LOMPO, point focal du Gourma, « nous avons vraiment besoin de telles actions », s'est-il réjoui.

Une caravane de sensibilisation dans 10 communes

La CODEL a aussi organisé une caravane d'information et de sensibilisation pour des élections pacifiques et inclusives dans 10 communes du pays. Bobo-Dioulasso, Banfora, Gaoua, Diébougou, Boromo, Houndé, Tougan, Léo, Sapouy et Ouahigouya ont accueilli cette caravane. La campagne a été marquée par une conférence publique avec les forces vives des communes et avec une participation égalitaire des hommes et des femmes ; des théâtres fora ; une émission radiophonique ; des audiences avec les autorités administratives et leaders politiques, coutumiers, religieux des communes ; une campagne digitale d'information et de sensibilisation des populations à travers les médias et réseaux sociaux. « Merci à la CODEL d'avoir initié cette caravane pour le bien des communes au Burkina et plus particulièrement celui de la commune de Houndé... Nous avons vraiment besoin de ces genres d'actions dans notre commune et je souhaite que vous puissiez mener vos activités au-delà de la commune et toucher les villages environnant surtout en ce qui concerne les théâtres fora », a indiqué Madame Assétou BARRY/TRAORE SY, Haut-Commissaire de la province du Tuy.

Par ailleurs, la CODEL a également organisé des dialogues sociaux dans une quinzaine de communes, sous le thème « dialogue social pour des élections municipales apaisées ». Ces rencontres ont connu la présence de personnes ressources venant de la préfecture, la Mairie, la chefferie coutumière ; les associations de jeunes et de femmes ; les leaders d'opinion, les religieux catholiques, musulmans et protestants) et les représentants des partis politiques de la majorité et de l'opposition. Les participants ont remercié la Convention pour son engagement à la consolidation de la

démocratie dans notre pays. Les communes de Beguédo, Karangassovigué, Bouroum-bouroum, Saponé, Karangassosambla, Kaya... ont été touchées par cette action.

Mobilisation et coaching des femmes et des jeunes

Enfin, 200 jeunes et femmes venant des communes de Bobo-Dioulasso, Banfora, Gaoua, Diébougou, Boromo, Houndé, Tougan, Léo, Sapouy et Ouahigouya ont bénéficié d'un coaching. Dans chaque commune les 20 personnes (10 femmes et 10 jeunes) issues des formations et partis politiques, des organisations de la société civile, des anciens et futurs candidats aux prochaines échéances électorales... ont renforcé leurs capacités à travers des séances de partages d'expériences et des communications sur la participation politiques et citoyennes des jeunes et des femmes.

Et ce n'est pas tout. Afin de sensibiliser les populations à la paix en période électorale, plusieurs actions de communication ont été menées. Ce sont entre autres : la réalisation de spot de sensibilisation sur le processus électoral, la réalisation de messages de paix sur la prévention des conflits et leurs diffusions sur les médias ; l'élaboration d'un guide de causeries éducatives qui a permis d'animer des causeries à Ouagadougou et Bobo-Dioulasso. Dans ces deux villes, les causeries ont concernées environ 500 participants.

Elections municipales en 2022

La CODEL dit Oui !

La Convention des organisations de la société civile pour l'observation domestique des élections (CODEL) dit oui pour la tenue des élections municipales de 2022. Elle l'a fait savoir au cours d'une conférence de presse le 31 décembre, avant le coup d'Etat du 24 janvier 2022.



Conférence de presse au siège de la CODEL

Après avoir déroulé durant sept mois de mise en œuvre du projet « Dialogue social et éducation électorale pour des élections municipales pacifiques et inclusives » la Convention des organisations de la société civile pour l'observation domestique des élections (CODEL) s'est exprimé en faveur de la tenue des consultations municipales prévues en mai 2022, selon le dernier calendrier. Ce vendredi 31 décembre 2021 à son siège, la Convention a dit oui pour que les élections municipales se tiennent.

En effet, avec l'accompagnement du Bureau de la coopération suisse et de l'ambassade de France au Burkina Faso, la CODEL a pu réaliser de nombreuses activités entrant dans le cadre dudit projet dont l'objectif est de contribuer à l'organisation d'élections municipales crédibles, transparentes, pacifiques au Burkina Faso en 2022 et qui connaissent une forte participation des jeunes et des femmes.

« L'organisation d'une caravane d'in-

formation et de sensibilisation pour des élections pacifiques et inclusives dans 10 communes ; l'organisation de 15 missions de suivi/médiation dans les communes en crise et affectées par les attaques terroristes ; l'organisation des activités de communication sur la non-violence ; le soutien à l'élaboration de cartes nationales d'identité au profit de 2000 personnes (1000 jeunes et 1000 femmes) ; l'adoption d'un code de bonne conduite pour "dire non à la corruption électorale" », a indiqué Daniel Da Hien, Vice-président de la CODEL.

Ces appuis techniques et financiers, dira-t-il, visent d'abord à aider le Burkina Faso à poursuivre le renforcement de sa démocratie et consolidera les acquis de la CODEL, notamment son rôle d'organisme clé dans l'observation citoyenne des élections au Burkina Faso.

« Dans le sens de la consolidation de notre démocratie, la CODEL est convaincue qu'il faut les tenir », a

réagi le vice-président sur la question de la tenue ou non des élections municipales de 2022. Pour lui, « l'impératif de ces élections » avec la révision du code électoral à minima par l'Assemblée nationale, le 21 décembre 2021 ; révision qui avait été introduite, au travers d'une loi, par le gouvernement.

Pour rappel, le Bureau de la coopération suisse (BUCO), a grandement contribué à la sensibilisation et l'éducation électorale des populations. L'ambassade de France au Burkina Faso, pour sa part, a mis l'accent sur « la contribution citoyenne pour des élections municipales apaisées au Burkina Faso ».

Le président de la CODEL, Me Halidou Ouédraogo, a invité à observer une minute de silence, à l'entame de la rencontre, à l'endroit des FDS, VDP tombés sur le champ de bataille et de tous ceux qui sont engagés dans la lutte contre le terrorisme.

Vie des Organisations

73e année de la Déclaration universelle des droits de l'homme

La FEPDHA commémore l'événement à Ouagadougou

La Convention des organisations de la société civile pour l'observation domestique des élections (CODEL) dit oui pour la tenue des élections municipales de 2022. Elle l'a fait savoir au cours d'une conférence de presse le 31 décembre, avant le coup d'Etat du 24 janvier 2022.



« Peuple du monde, permettez-nous de vous rappeler ces phrases simples habillées d'interpellations, d'appels habités de toutes les formes de résilience, d'espoir et surtout la certitude de vaincre le mal, la guerre, le terrorisme et leurs lots de populations enfermées dans les camps de concentration, déracinées dans leurs terroirs, exclues de leurs environnements et reclus dans des endroits qu'ils n'ont pas toujours choisis, exclus et déplacés internes dans leurs cités. Mais certains de revenir à la maison parce que l'humanité s'est ressaisie le **10 décembre 1948** comme l'a écrit et

relaté notre amis **STEPHANE Hessel**, Ambassadeur de France, retraçant ainsi le chemin au palais de Chaillot, à l'issue de longue délibération au sein de la commission des droits de l'homme, présidé par **ELEONOR Roosevelt**, allumée par René Casin, Madame Pandite, Charles Malik et bien d'autres, Henri Laugier, étant SG adjoint chargé des questions sociales et **John HIMPHREY** directeur de la division des droits de l'homme, que furent adoptées sans vote contraire, la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (DUDH) par l'Assemblée Générale des Nations Unies :

Premier texte à proclamer pour tous les habitants de la planète, au sortir des massacres et du génocide, un ensemble de droits civils et politiques, économique, sociaux et culturels qui définissent des normes éthiques et politiques digne du 20e siècle.

Les peuples du monde sont toujours contraints de vivre de douloureux moments mais ils résistent et construisent la terre. En ce 21e siècle naissant, nous sommes confrontés toujours à la guerre, aux difficultés économiques, aux pandémies tels que le paludisme, la COVID19 et le SIDA, pire au terrorisme tentaculaire et la pauvreté que nous cernons mal et avons des difficultés à qualifier mais que notre résilience nous conduit à vaincre inéluctablement. Nous ne devons jamais oublier ni abandonner en ces moments de rappel et de circonstance douloureuse la vie qui nous amène et que nous devons défendre coûte que coûte et l'action infatigable de la société civile et la pression qu'elle exerce sur les Etats, la vigilance des organes des Nations Unies et des Institutions spécialisées investies d'une mission de sauvegardes de l'humanité et des libertés. C'est pourquoi, aujourd'hui **10 décembre 2021**, la Fondation pour l'Etude et Promotion des droits de l'homme et du développement en Afrique (FEPDHA) prend l'initiative de commémorer et de célébrer le **73e anniversaire** de la Déclaration Universelle des Droits Humains à Ouagadougou, au Burkina Faso en hommages aux FDS, aux VDP, à nos Autorités élues le 20 novembre 2020 dont le Chef de l'Etat, son Excellence Rock Marc Christian Kaboré en est le champion et l'encourage particulièrement à planter solidement le drapeau de la démocratie naissante ensemble avec tous les citoyens du Burkina Faso, les partenaires techniques et de développement sur la terre de notre patrie : **le BURKINA FASO.**

Maitre Halidou OUEDRAOGO, Avocat à la Cour

Président de la FEPDHA

Depuis le déclenchement des processus électoraux post insurrectionnels des 30 et 31 octobre 2014, la CODEL saisissant l'occasion, s'est investie dans l'observation domestique des différents scrutins qui se sont déroulés jusqu'à ceux du 20 novembre 2020. Pour cela, elle a mis en place une nouvelle stratégie de surveillance des élections qui, à la pratique s'est montrée très efficace. En effet, les élections couplées présidentielle et législative de la période caractérisée se sont déroulées sans violence, de façon inclusive, voir dans l'enthousiasme et acceptées à chaque fois par tous. Il faut noter une exception, celles des municipales de 2016 ont créées des perturbations graves et ont entraîné jusqu'à des pertes en vies humaines.

Tirant leçons des entorses et incidents, les acteurs principaux d'organisation des élections à savoir l'Etat, la CENI, la société civile, les partis politiques, les médias ont dans un consensus marqué reconnu ce fait et acceptés en grande partie les réformes électorales pour mettre l'accent sur les élections municipales qui sont des élections de proximité et qui en principe devraient rassembler, unir les citoyens autour de la désignation des exécutifs locaux. C'est là des situations et des conditions qui devraient conduire à donner aux élections municipales sa vraie signification et autoriser le développement de la commune autour des citoyens mettant en profit les principes qui ont été utilisés pour obtenir les élections apaisées et acceptées par tous. La CODEL met à disposition le présent guide de causeries éducatives entre les différents acteurs, de s'impliquer dans le choix de nos responsables institutionnels pour éviter les affrontements inutiles, incohérents, nocifs. Un proverbe de chez nous dit ceci « s'asseoir ne cultive pas le champ mais par les échanges qui en seront issus, on en connaît les limites du travail à y faire pour la durée de la culture ».

L'opuscule que vous tenez entre les mains (les causeries débat) illustre notre démarche. Tout comme nous avons apporté notre contribution dans le traitement des fake news par la reconstruction des fausses informations en mettant des plateformes à cet effet, nous proposons pour les agents sensibilisateurs qui seront déployés sur les terrains un guide d'approche de tous les acteurs de sensibilisation, d'échanges sur les enjeux des élections municipales, leurs importances, leurs connaissances des enjeux, des programmes et des personnes qui se présentent à leur choix. Au-delà de ces faits, l'offre contenue dans ce guide va servir à former des membres des bureaux de vote, des militants des partis et formation politiques, des organisations de la société civile, des associations ou organisations de jeunes de femmes, de personnes vivant avec un handicap, de personnes déplacées internes (PDI) ou des candidats aux élections futures... Cette formation basée sur le principe du guide servira à éviter les violences / l'intolérance avant, pendant et après les élections. Chacun en principe, s'il suit le guide, devrait connaître son rôle, sa place face à des élections municipales apaisées, fructueuses, utiles et porteuses. La CODEL est persuadée que pouvoir tenir les élections municipales en 2022 constituera une victoire pour la patrie, pour les citoyens, pour notre peuple tout court.

Engageons – nous pour une sérieuse préparation des élections municipales !

Engageons – nous pour une gouvernance locale vertueuse.

Maitre Halidou OUEDRAOGO

Président de la CODEL

Ils ont dit

Elisé OUEDRAOGO, Président de la CENI lors de la rencontre bilan de l'observation du processus électoral. « ... je tenais à venir pour saluer et reconnaître le mérite de cette coalition (ndlr : CODEL) ... Nous avons vu ce que vous avez fait de la période de la révision du fichier électoral jusqu'aux intermèdes de difficultés dans la phase post-électorale, en passant par la période des opérations électorales à proprement parlé ... on ne peut que saluer et remercier l'ensemble des acteurs qui ont travaillé avec cette organisation. Nous demandons que la **CODEL** continue de faire ce qu'elle fait pour les processus électoraux à venir, qu'elle puisse continuer à agir, qu'elle puisse continuer à se déployer pour aider notre pays à avancer en qualité en ce

qui concerne l'organisation du processus électoral... »

Dr P. Emile Paré, DG du Centre de formation politique du MPP : « Nous enseignons la stratégie électorale, comment gagner une élection »

Burkina/Sécurité: "nous ne pourrons apporter de réponses pertinentes sans un consensus national" (**Roch Kaboré**)

Burkina Faso : « La sécurité avant la réconciliation nationale », **prône l'opposition à la reprise du dialogue politique**

Effondrement de bâtiments publics à Dandé et à Koudougou. « Ces drames trouvent leur source dans la corruption érigée en système diffus dans la chaîne de passation et d'exécution des marchés publics. Sans occulter la responsabilité individuelle des différents acteurs, nous tenons pour responsables et complices de cette chaîne de corrup-

tion à plusieurs tentacules, les potentats du pouvoir MPP et ses alliés », soutient **Ismaël Kinda porte-parole du Balai citoyen**.

« Je reconnais n'avoir pas respecté la rigueur de la déontologie. Cela, en ce que je devais constater le décès avant d'établir le certificat. Je ne l'ai pas fait, et c'est une faute professionnelle », a déclaré **Alidou Diébré, le médecin militaire auteur des certificats de décès de Thomas Sankara et de 2 autres victimes du 15 octobre**.

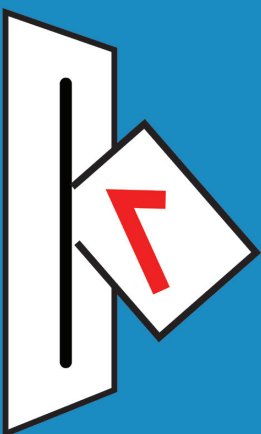
« La disparition de notre héros, loin de semer le doute et le découragement au contraire doit nous ragaillardir et raviver en nous la ferme et solide détermination à continuer le combat, non seulement en sa mémoire, mais aussi et surtout pour venir à bout définitivement des ennemis de notre peuple » a soutenu avec conviction **Justin Somé, Gouverneur de la région du Nord lors de la levée du corps de Soumaila Ganamé alias « Ladjì Yoro »**

Vie de la CODEL

**Aux élections communales,
je ferai mon choix tout en
respectant celui des autres.**



Elections municipales



Ensemble pour des élections transparentes, pacifiques et inclusives.

CODEL
La Convention des Organisations
de la société civile pour l'observation
Domestique des Elections


Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra


Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ambassade de France
au Burkina Faso

Tél.: (226) 25 37 54 53 - Site web: www.codel.bf
E-mail: codel@codel.bf - codelburkina@gmail.com